

SUPPRIMER le danger

Le danger sera supprimé lorsqu'il n'y aura plus de remontées de files à hauteur de la sortie d'autoroute.

Pour ce faire, on étudiera tout d'abord la possibilité de supprimer le point bloquant (au croisement ou sur la voirie secondaire) :

- Vérifier la capacité de la voirie secondaire (nombre de bandes, capacité des carrefours en aval, ...)
- Augmenter la capacité de la voirie secondaire si nécessaire
- Vérifier la capacité du carrefour à la fin de la bretelle de sortie
- Envisager un aménagement du carrefour (inverser les priorités, réguler le carrefour, ajouter une bande d'insertion, un by-pass, ...)

Ensuite, s'il n'est pas possible de supprimer le point bloquant, on s'attachera à réduire le nombre de véhicules qui souhaitent emprunter la sortie concernée :

- Voir si on peut mettre en place un itinéraire alternatif (via une sortie en amont ou à l'aval) accompagné d'une signalisation adéquate. Pour qu'il soit crédible, le nouvel itinéraire devra permettre aux usagers concernés d'atteindre leur destination sans allonger de manière excessive le temps de trajet et la distance
- Mieux communiquer via la signalisation autoroutière sur l'existence de plusieurs sorties permettant d'atteindre une destination

Si ce n'est pas possible, on envisagera la possibilité de dédoubler la sortie, afin de diviser les flux de circulation et ainsi faciliter les insertions (uniquement des tourne-à-droite).

Enfin, on vérifiera s'il est envisageable de créer une nouvelle sortie autoroutière, afin de répartir le trafic et ainsi supprimer le danger.

Dans le cadre de cette analyse, il faudra être attentif à ne pas créer d'autres problèmes ailleurs (par exemple en créant un itinéraire alternatif) et il faudra toujours garder à l'esprit qu'il convient d'aborder la problématique de manière globale. Ainsi, on prendra en considération les divers Plans Communaux de Mobilité (ou tout autre document à vocation stratégique) imposant des restrictions particulières de mobilité au niveau de la voirie secondaire ou dans la zone d'étude (volonté de « déclasser » la voirie, réduction volontaire de capacité, interdiction de circulation pour certaines catégories d'usagers, ...).

Quelques exemples

Approche méthodologique : Remontée de files à hauteur d'une sortie autoroutière



A602 – Liège (sortie Belle-Île)

Mise en place de feux tricolores au droit du giratoire de sortie. Ceux-ci s'allument en cas de remontée de files sur la bretelle pour couper le trafic gênant et ainsi permettre aux usagers de dégager rapidement la bretelle



A15 – sortie Villers-le-Bouillet

Dédoublage de la sortie afin de répartir le flux de circulation et faciliter les insertions sur la voirie secondaire (uniquement des tourne-à-droite)



A4 – en approche de Namur

Informations aux usagers sur la possibilité de rejoindre Namur en empruntant plusieurs sorties (afin de répartir le trafic)

Approche méthodologique : Remontée de files à hauteur d'une sortie autoroutière